

2018

LISTE DE CONTRÔLE POUR MARCHANDISES DANGEREUSES EN CAS D'EXPÉDITION DE MATIÈRES RADIOACTIVES

La liste de contrôle recommandée décrite dans les pages suivantes doit permettre de contrôler les expéditions au point de départ. Des copies de la liste de contrôle peuvent être obtenues en allant à :

Site Web : <http://www.iata.org/whatwedo/cargo/dgr/Pages/download.aspx>

N'acceptez ou ne refusez jamais une expédition tant que toutes les marchandises n'ont pas été vérifiées.

Les informations suivantes sont-elles correctes pour chaque entrée ?

DÉCLARATION DE L'EXPÉDITEUR DE MARCHANDISES DANGEREUSES (DGD)

	OUI	NON*	S/O
1. Deux copies en anglais et au format IATA incluant la déclaration d'attestation pour le transport aérien [10.8.1.2, 10.8.1.4, 8.1.1, 10.8.3.12.2].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2. Nom(s) et adresse(s) complet(s) de l'expéditeur et du destinataire [10.8.3.1; 10.8.3.2].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3. Indication du numéro de la lettre de transport aérien (entrez-le, si besoin est) [10.8.3.3].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4. Indication du nombre de pages [10.8.3.4].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5. Type d'avion non applicable rayé ou non indiqué [10.8.3.5].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6. Nom de l'aéroport ou de la ville de départ ou de destination (entrez-le, si besoin est) [10.8.3.6 et 10.8.3.7] Renseignements facultatifs.....	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
7. Mention « Non-Radioactive » rayée ou non indiquée [10.8.3.8].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Identification			
8. Numéro ONU précédé des lettres « UN » [10.8.3.9.1, Étape 1].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9. Désignation exacte d'expédition et, lorsque la disposition particulière A78 s'applique, renseignements supplémentaires entre crochets [10.8.3.9.1, Étape 2].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10. Classe 7 [10.8.3.9.1, Étape 3].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11. Risque subsidiaire, entre parenthèses, immédiatement après la classe [10.8.3.9.1, Étape 4] et groupe d'emballage, si nécessaire, pour le risque subsidiaire [10.8.3.9.1, Étape 5].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quantité et type d'emballage			
12. Nom ou symbole du/des radionucléide(s) [10.8.3.9.2, Étape 6 (a)].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13. Description de l'état physique et de la forme chimique, si sous une autre forme [10.8.3.9.2, Étape 6 (b)].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. « Special Form » (Forme spéciale) (non exigée pour les numéros ONU 3332 et 3333) ou les matières radioactives faiblement dispersables [10.8.3.9.2 Étape 6(b)].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Nombre et type de colis et activité en becquerel ou en multiples de cette unité pour chaque colis. Pour les matières fissiles, indication possible de la masse totale de la matière fissile en grammes ou kilogrammes au lieu de l'activité [10.8.3.9.2, Étape 7].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16. Dans le cas de différents radionucléides individuels, activité de chaque radionucléide et mention « All packed in one » (Tous emballés dans...) [10.8.3.9.2, Étape 7].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. Limites d'activité pour les colis de type A [Tableau 10.3.A], type B ou type C (voir le certificat de l'autorité compétente ci-joint).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18. Indication « Overpack Used » (Suremballage utilisé) [10.8.3.9.2, Étape 8].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instructions d'emballage			
19. Catégorie du ou des colis ou suremballage [10.8.3.9.3, Étape 9(a) et le tableau 10.5.C].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
20. Indice de transport et dimensions (de préférence dans l'ordre Longueur x Largeur x Hauteur) pour la Catégorie II et la Catégorie III seulement [10.8.3.9.3, Étape 9(b) et (c)].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21. Indice de sûreté-criticité (avec, en plus et si applicable*, la référence aux paragraphes 10.6.2.8.1.3 (a) à (c) ou 10.6.2.8.1.4), ou inscription « Fissile Excepted » pour les matières fissiles [10.8.3.9.3, Étape 9(d)].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisations			
22. Utilisation des marques d'identification et copie du document en anglais jointe à la DGD pour les éléments suivants [10.8.3.9.4, Étape 10; 10.5.7.2.3] :			
– Certificat d'approbation de forme spéciale.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
– Certificat d'approbation pour matières faiblement dispersables.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
– Certificat d'approbation pour un colis de type B.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
– Autre(s) certificat(s) d'approbation(s) requise(s).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
– *Voir Q21. Aucune approbation pour le type de matières fissiles n'est requise avec une référence à un des paragraphes 10.6.2.8.1.3(a) à (c) ou 10.6.2.8.1.4.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23. Information complémentaire concernant la manutention [10.8.3.11].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24. Nom du signataire et date indiqués [10.8.3.13 et 10.8.3.14] et signature de l'expéditeur [10.8.3.15].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
25. Modification ou correction signée par l'expéditeur [10.8.1.7].....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LETRE DE TRANSPORT AÉRIEN – Déclaration pour la manutention

26. Indication « Dangerous Goods as per attached Shipper's Declaration » ou « Dangerous goods as per attached DGD » (Marchandises dangereuses selon la Déclaration de l'expéditeur ci-jointe) [10.8.8.1(a)].....
27. « Cargo Aircraft Only » ou « CAO » (Avion cargo seulement), le cas échéant [10.8.8.1(b)].....
28. Si des matières non dangereuses sont incluses, indication du nombre de colis de marchandises dangereuses [10.8.8.2]

COLIS ET SUREMBALLAGES

29. Même nombre et type de colis et de suremballages livrés conformément à ce qui est indiqué sur la DGD
30. Sceau de transport intact [10.6.2.4.1.2] et colis en bon état pour le transport [9.1.3; 9.1.4].....

Marques

31. Numéro(s) ONU précédé(s) d'un préfixe [10.7.1.3.1].....
32. Désignation exacte d'expédition et, lorsque la disposition particulière A78 s'applique, les renseignements supplémentaires entre crochets [10.7.1.3.1].....
33. Nom et adresse au complet de l'expéditeur et du destinataire [10.7.1.3.1]
34. Poids brut admissible si le poids brut du colis est supérieur à 50 kg [10.7.1.3.1].....
35. Colis de type A, marqués conformément aux prescriptions [10.7.1.3.4].....
36. Colis de type B, marqués conformément aux prescriptions [10.7.1.3.5].....
37. Colis de type C, colis industriels et colis contenant des matières fissiles marqués conformément aux prescriptions [10.7.1.3.6, 10.7.1.3.3 ou 10.7.1.3.7]

Étiquetage

38. Étiquettes de même catégorie que dans la Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses, apposées sur deux côtés opposés du colis. [10.7.4.3.1].....
- Symbole du radionucléide ou LSA / SCO indiqué au besoin. [10.7.3.3.1].....
- Activité en Bq (ou des multiples de celle-ci). Pour les matières fissiles, la masse totale en grammes (peut être utilisée à la place).[10.7.3.3.2]
- Pour les catégories II et III, même indice de transport que dans la Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses, arrondi à la décimale supérieure. [10.7.3.3.3].....
39. Étiquette(s) applicable(s) identifiant le risque subsidiaire [10.7.3.2; 10.7.4.3].....
40. Deux étiquettes « Cargo Aircraft Only » (Avion cargo seulement), si nécessaire, collées sur la même surface et à proximité des étiquettes de danger [10.7.4.2.4; 10.7.4.3.1; 10.7.4.4.1]
41. Pour les matières fissiles, deux étiquettes d'indice de sûreté-criticité (Criticality Safety Index [CSI]) collées sur la même surface que les étiquettes de danger [10.7.3.3.4; 10.7.4.3.1]
42. Toutes les étiquettes utilisées placées au bon endroit et apposées correctement [10.7.4], et tous les marquages et les étiquettes non pertinents envelopés ou effacés [10.7.1.1; 10.7.2.1]

Pour les suremballages

43. Les marques et les étiquettes apposées sur les colis doivent être clairement visibles ou reproduits sur les parois extérieures du suremballage [10.7.1.4.1; 10.7.4.4].....
44. La mention « Overpack » (Suremballage) est indiquée si les marques et les étiquettes ne sont pas visibles sur les colis à l'intérieur du suremballage (10.7.1.4.1)
45. Si plus d'un suremballage est utilisé, les marques d'identification doivent être visibles [10.7.1.4.3]
46. L'étiquette de danger reflète le contenu et l'activité de chaque radionucléide et l'indice de transport du suremballage [10.7.3.4; 10.7.3.3.3]

GÉNÉRALITÉS

47. Divergences des États et des exploitants conformes à [2.8].....
48. Expéditions par avion cargo seulement, un avion cargo exploité sur tous les secteurs
49. Pour les colis contenant du dioxyde de carbone solide (glace carbonique), marquage, étiquetage et documentation conformes à [l'instruction d'emballage 954; 7.1.4.1 (d); 7.2.3.9.1]

Commentaires : _____

Contrôlé par : _____

Lieu : _____ Signature : _____

Date : _____ Heure : _____

*** SI VOUS AVEZ RÉPONDU AU MOINS UNE FOIS « NON », N'ACCEPTÉZ PAS LA LIVRAISON ET DONNEZ UN DOUBLE DE CE FORMULAIRE DUMENT REMPLI À L'EXPÉDITEUR.**